

BELLE COLLINE

Mairie de Beaupuy

VOTRE MENSUEL D'INFORMATION
-
N° 202

communebeaupuy.47@collectivite47.fr
<https://beaupuy47.com>
05 53 64 32 24 ou 06 81 63 44 97
(astreinte week-end)

FÉVRIER 2025



RÉDUCTION DES DÉCHETS LA TEOMi, C'EST PARTI !

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

Pour limiter les charges liées à la gestion de nos déchets et être plus vertueuses sur le plan environnemental, les 43 communes de Val de Garonne Agglomération se sont engagées collectivement avec leurs citoyens dans la bataille de la réduction des déchets.

Une nouvelle organisation est en place depuis le 1^{er} janvier 2025 : il est demandé aux citoyens du Val de Garonne de réduire et trier les déchets qu'ils produisent le plus efficacement possible. Nous avons tous reçu le magazine « Val de Garonne Infos » dans lequel les modes de triage et de réduction des déchets sont clairement expliqués.

Avant le 1^{er} janvier 2025

TEOM = Part fixe

calculée en fonction de la valeur locative du logement

Depuis le 1^{er} janvier 2025

TEOMi = Part fixe et Part variable

calculée en fonction de la valeur locative du logement

calculée en fonction du nombre de fois où vous sortez votre bac gris pour la collecte et de sa taille

La part variable pourra représenter 10 à 40% de la facture totale. La grille tarifaire sera élaborée après la phase de recensement des bacs.

Au 1^{er} janvier 2025, c'est le début réel de la TEOMi. Chaque sortie de poubelle (uniquement le bac gris), sera comptabilisée. Et cela aura une incidence sur votre taxe déchets, à retrouver (comme d'habitude) sur l'avis de taxe foncière que vous recevrez à l'automne 2026.

La TEOMi, c'est quoi ?

C'est un nouveau mode de calcul qui remplace la TEOM. **La TEOMi n'est pas une taxe supplémentaire.** Elle est constituée d'une part fixe (*indexée sur la valeur locative de votre logement*) et d'une part variable (*calculée en fonction du nombre de fois où vous sortez votre bac gris pour la collecte, et de la taille de ce bac*). Grâce à cette part variable, la TEOMi propose une approche plus juste car elle prend en compte les comportements individuels.

Pourquoi la TEOMi ?

Pour aller plus loin dans la réduction des déchets. L'introduction dans la taxe déchets d'une part variable liée à l'utilisation de son bac gris doit nous inciter à moins jeter et à mieux trier.

Qui est concerné ?

Tous les habitants, propriétaires et locataires.

Quel impact sur ma taxe déchets ?

La part variable dépend de la taille et du nombre de fois où vous sortez votre bac gris pour la collecte. Pour maîtriser au mieux cette taxe, il s'agit donc de sortir votre bac gris le moins souvent possible.

Comment sortir le moins possible mon bac gris ?

Vous pouvez **trier** tous les emballages et les papiers dans le bac jaune, trier le verre et le textile dans les bornes correspondantes, trier dans les filières de recyclage présentes en déchèterie (nouvelles filières récemment ouvertes : articles sports/loisirs/bricolage, mobiliers de jardin, jouets, coquillages). Vous pouvez aussi **composter** (composteurs individuels ou composteurs partagés proposés par l'Agglomération). Vous pouvez aussi **réutiliser, acheter différemment**, que ce soit en vrac ou non-(sur)emballé.

Et enfin, ne sortez votre bac gris que lorsqu'il est plein.

LA TEOMi, C'EST PARTI !

La réduction des déchets... où en sommes-nous ?

Nos efforts collectifs sont déjà bien visibles : - 25 % d'ordures ménagères entre 2020 et 2024. Une réussite qui permettra dès 2026 d'adapter la fréquence de collecte du bac gris avec un passage en moins pour tous les foyers. Soit une économie de 470 000 € par rapport à 2025.

À partir de quand vais-je payer la TEOMi ?

La 1^{re} TEOMi sera sur votre taxe foncière de 2026. Elle intègrera donc la part variable basée sur vos levées de 2025.

Je suis locataire, suis-je concerné ?

Oui. Le propriétaire a la possibilité de répercuter dans vos charges le montant de la TEOMi correspondante à votre logement.

Si je ne sors pas mon bac gris, je ne paierais rien ?

Si, vous paierez la part fixe car la TEOMi ne finance pas uniquement la collecte des bacs gris. Elle finance également tous les autres volets de la gestion des déchets : la collecte du bac jaune, le traitement, les déchèteries, les bornes à verre, la prévention, etc.

Que se passe-t-il si on jette des poubelles dans mon bac gris ?

Cela n'impactera pas le montant de votre TEOMi car c'est le nombre de collectes qui est comptabilisé, pas le poids. Mais pour éviter ce désagrément, bien penser à sortir son bac uniquement la veille au soir de la collecte et de le rentrer juste après.



La gestion des déchets à l'Agglo

Le service comprend 2 parties :

La collecte :

- Les bacs gris et jaune en porte à porte.
- Les bornes à verre.
- Les déchèteries.
- La prévention dont le compostage.

Le traitement

- (délégué au syndicat départemental ValOrizon) :
- L'enfouissement.
 - Le centre de tri.

Le coût

C'est le 1^{er} poste de dépenses de l'Agglomération : 9,2 millions de € en 2024, financé à 80 % par la TEOM payée par les usagers (21 € par mois par foyer, en moyenne).

Alerte sur les coûts !

Malgré les efforts déjà réalisés, et à venir, en termes de réduction des déchets, le coût est en constante et inexorable augmentation d'année en année. Pourquoi ? 2 raisons principales :

- **la TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), payée par l'Agglo à l'État, ne cesse d'augmenter : + de 300 % depuis 2012,
- **le coût du traitement.** En 2025, l'Agglo pourrait s'attendre à deux augmentations, actuellement étudiées par ValOrizon : + 1 € pour sa cotisation à l'habitant et jusqu'à + 51 % sur le coût à la tonne de déchets traités.

Dans ce contexte, une possible augmentation de la TEOM est à l'étude pour 2025, représentant un coût supplémentaire de 4 à 6 € par mois et par foyer.



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Comme il est de tradition chaque année, le Conseil Municipal et le Maire ont organisé une **cérémonie des vœux** à laquelle l'ensemble des habitants étaient conviés.

Cette soirée a permis au Maire de dresser le bilan des événements qui se sont déroulés en 2024 et d'informer les citoyens bellopodidiens des projets aptes à se réaliser en 2025.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet offert par la commune auquel se sont ajoutées 44 galettes solidaires apportées par les habitants. Lors de l'élaboration du budget 2025, 5€ par galette apportée seront versés à une association caritative au cours de l'année.



CLUB DE FOOTBALL : LE PÈRE NOËL À BEAUPUY

Le 17 décembre 2024, le club de football de Beaupuy Castelnau s'est vu offrir le passage du grand barbu vêtu de rouge pour les petits footballeurs.

Grâce aux dons reçus de la part des parents, **une casquette** et **un sweat nominatif par enfant** ont pu être achetés. Le club a offert comme équipement **un sac de sport** ainsi que **des chocolats**. Les enfants ont été gâtés et heureux de leurs cadeaux.



LA MÉDIATHÈQUE



♦ En route pour l'Italie !

D'antipasti à Zampogna, les 21 lettres de l'alphabet italien, dans un abécédaire qui se prend pour un carnet de voyage...

Partez à la **découverte de l'Italie** pour un voyage riche en surprises pour tous les publics ! Une quarantaine d'ouvrages accompagnent l'exposition mise à disposition par la Médiathèque départementale pour une durée de 2 mois.



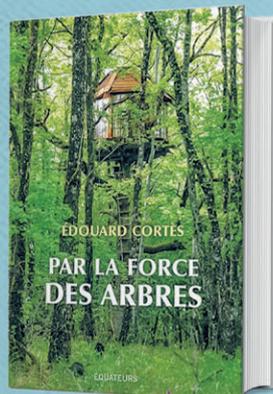
Dans le **coin « puzzle »** aménagé par la médiathèque, vous pouvez dorénavant (en tant que lecteur ou visiteur) **poser une seule pièce** en passant ou bien **vous investir pendant un quart d'heure ou une heure...** Selon votre envie... Selon le temps dont vous disposez... Quel que soit votre âge...

La Médiathèque départementale met gracieusement à disposition des bibliothèques du 47, pour une durée de 2 mois, des puzzles à co-construire pendant les horaires d'ouverture au public.

Actuellement, venez construire le puzzle « **Caponata** » de Mariann MARY, un puzzle de 350 pièces !

♦ Des livres à découvrir...

Alors qu'il est au plus mal, l'écrivain-voyageur **Édouard CORTÈS** se réfugie 3 mois dans une cabane qu'il a lui-même construite au sommet d'un chêne centenaire, au fin fond de la forêt périgourdine. Il raconte ce **voyage immobile, à hauteur d'arbre**, qui lui a permis de reprendre goût à la vie...



BD historique, 9 tomes pour la jeunesse.

Juin 1940. L'armée française ne parvient pas à repousser les forces militaires allemandes. **C'est la débâcle!** La population fuit vers le sud.

Dans un petit village de l'est de la France occupée, **3 enfants, François, Eusèbe et Lisa, refusent de se soumettre à l'ennemi.** À 10 ans, ils comptent bien mener quelques petites actions pour montrer aux défaitistes que si la France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre...



CAP' CULTURES

◆ Retour de voyage par « La Globtrotfamily »

Pendant 11 mois (départ fin août 2023, retour juillet 2024), une famille **bellopodienne** a parcouru une partie du monde (à pied ou en transport en commun, sacs à dos !). Voyage préparé dans les moindres détails, avec minutie, depuis très longtemps. **Sophie, Laurent** (les parents), **Lila et Camélia** (les filles) ont ainsi visité et séjourné dans 14 pays d'Amérique du Sud, d'Océanie et d'Asie, hébergés tour à tour chez l'habitant ou à l'hôtel. Ces tourdumondistes se proposent de nous restituer le fruit de leur **expérience UNIQUE et riche en AVENTURES le vendredi 14 février à 20h dans la salle des fêtes de BEAUPUY.**

Quelle belle leçon de vie offerte par les parents à leurs deux adolescentes !

Pour une question de logistique, il est préférable de s'inscrire au 06 84 90 61 69 ou au 06 32 37 86 08.



JEUX DE SOCIÉTÉ
DIMANCHE 9 FÉVRIER
DE 14H À 18H

Venez profiter d'un après-midi jeux de société organisé par CAP CULTURES.

Jeux pour tous (dès 2 ans).
Entrée libre et gratuite.
Pâtisseries et boissons proposées.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.
Espace boutique Accordons-nous.

Renseignements : 06.32.37.86.08 ou 06.31.39.40.35

◆ Jeux de société

Les **jeux de société** ont le vent en poupe ! On ne compte plus leurs bienfaits (développement de l'attention, la logique, le sens de l'observation, la mémoire, le raisonnement, le langage, la motricité fine..., gestion des émotions...) Moment de convivialité assuré. Moment de découverte de nouveaux jeux de société modernes grâce à « **Accordons-nous** » !

Venez jouer en famille ou seul le **dimanche 9 février (14h/18h) à la salle des fêtes de BEAUPUY !** Entrée libre.



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024

PRÉSENTS (13) : M. PEZZUTTI Christian, M. DELZON Jean-Pascal, M^{me} DALLE PALLE Danielle, M. ESCOLL Bernard, M^{me} UTEAU Annie, M. NAVAILLES Guy, M. BARRAUD Bruno, M^{me} CASELLATO Dominique, M. CONSTANT Patrice, M. COUZINEAU Emmanuel, M^{me} DELMARTY Eliane, M^{me} PIZZINATO Christine, M. ZAARI Jamel.

EXCUSES (1) : M^{me} COLAS Maïthée.

ABSENTS avec pouvoirs (5) : M^{me} BORDIN Bernadette (pouvoir à M^{me} CASELLATO Dominique), M. BROLESE Philippe (pouvoir à M. CONSTANT Patrice), M^{me} CHASTE Maryline (pouvoir à M^{me} DELMARTY Eliane), M^{me} DUGALLEIX Linda (pouvoir à M. ZAARI Jamel), M. TINGAUD Michel (pouvoir à M. DELZON Jean-Pascal).

Séance ouverte à 20h30.

Secrétaire de séance : M. Bernard ESCOLL.

N°01 - PLAN DE FINANCEMENT POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE ÉVÈNEMENTIEL INTERCOMMUNAL
Le Conseil Municipal approuve le plan de financement

du projet d'aménagement d'un espace évènementiel intercommunal et sollicite une subvention auprès de l'État, du Conseil Départemental, de l'Europe et Val de Garonne Agglomération.

N°02 - CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE DU « LOTISSEMENT SACRISTE »

Compte tenu de la vente de l'ensemble des lots de ce lotissement communal, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la clôture du budget annexe « Lotissement Sacriste » au 31 décembre 2024.

N°03 - PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR LE RISQUE PRÉVOYANCE DES AGENTS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance conclue entre le CDG 47 et RELYENS / MNT et de retenir les modalités de participation suivantes : la labellisation. Il réitère la participation financière au risque Prévoyance des agents.

N°04 - CRÉATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE AU PÔLE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide le recrutement direct de 2 agents non titulaires pour accroissement temporaire jusqu'au 31 août 2025 pour renfort au service restauration scolaire, surveillance pause méridienne et entretien des bâtiments communaux.

N°05 - CRÉATION D'EMPLOI SERVICE ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal décide la création, à compter du 1^{er} février 2025, d'un emploi permanent à temps complet de Rédacteur Territorial suite à promotion interne.

N°06 - SUBVENTIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal vote, à 15 voix « pour » et 3 abstentions, la subvention 2025 au club de basket BBM avec report du remboursement de l'avance accordée en 2023.

N°07 - ACHAT DE TERRAIN LIEU-DIT « ROUCHOU »

Le Conseil Municipal autorise l'achat de parcelles lieu-dit « Rouchou » sur lesquelles un coussin de réserve d'eau a été mis en place pour la sécurité incendie.

AG-EN-DA
FÉVRIER 2025

01 Collineum - 20h00 :
BBM / NIORT.

02 Salle des fêtes - 14h00 :
Grand Loto Grappe d'Or
(ouvert à tous).

05 Salle des fêtes - 14h00 :
Petit loto de la Grappe d'Or
(réservé aux membres).

09 Salle des fêtes - 14h00 :
Après-midi « jeux de sociétés »
Cap' Cultures.

14 Salle des fêtes - 20h00 :
Retour de voyage par « La Glob-
trotfamily » Cap' Cultures.

15 Stade de Foot - 20h00 :
FCBC / St SERNIN.

22 Collineum - 20h00 :
BBM / ADOUR DAX.

23 Salle des fêtes - 14h30 :
Grand Loto BBM.

Collecte du bac jaune
les mercredis
12 et 26 février 2025